

Bureau du 11 octobre 2010

Participants : B.Poignant, N.Morvan, J.Le Gal, M.Andro, F.Clément, L.Bruchon, L.Mallet, R.Marcel

Excusés : JF.Garrec

Question préalable : présentation au bureau de Luc Mallet, nouveau recruté en qualité de directeur d'études pour piloter l'ensemble des dossiers aménagement et urbanisme de l'Agence.

1. Point du projet d'intégration Agence-Pays :

La mission en cours aboutit à des propositions de rapprochement constatant la complémentarité des activités Agence et Pays malgré des nuances dans les profils institutionnels. Elle conclue à la nécessité d'unité managériale avec des équipes intégrées sur site unique mais en maintenant auprès de l'Agence la structure juridique du Pays jusqu'à son terme en 2013.

Les contributions Pays seront à verser à l'agence en continuité du transfert des budgets ; le Cap Sizun devra adhérer à l'Agence pour assurer l'unité de représentation du territoire ; les instances décisionnelles de l'Agence et du Pays seront à coordonner et les spécificités de gouvernance à respecter.

Calendrier du projet : information CA du 2 novembre, décisions CA du 16 décembre, mise en œuvre début 2011.

NB : le niveau des contributions des communautés au Pays + Agence en € /habitant se montent à : 0,65 € au Pays pour 10 communautés, 0,50 € au Pays touristique pour 5 communautés, 0,50 € à l'Agence pour 8 communautés (le Cap Sizun étant en attente et Quimper Communauté assurant 8,65 €), enfin 0,47 € à l'Agence pour 3 communautés via le Symescoto.

2. Préparation du programme partenarial 2011 de l'Agence :

Les thèmes du programme partenarial pour 2011 seront à proposer au CA du 2 novembre avant d'en préparer contenus, méthodes et budgets en lien avec les membres et de revenir vers le CA pour validation en février 2011.

Les propositions porteront notamment sur : la stratégie économique, le pôle aliment et le marketing cornouaillais, la mise en réseau des équipes et l'accompagnement des communautés, le suivi des actions de développement de Quimper Communauté, le passage en mode projet du schéma directeur très haut débit, l'organisation de l'observation habitat et les attentes de PLH, le site internet et l'accès aux ressources documentaires, la conduite du SCoT de l'Odet et la coordination InterSCoT, l'intégration des activités Pays, la participation à l'étude régionale sur l'armature urbaine bretonne.

Les adhérents seront rencontrés individuellement par le directeur de l'Agence dans les meilleurs délais : communautés, chambres consulaires et Etat.

3. Ordre du jour du CA du 2 novembre :

Le CA du 2 novembre aura pour ordre du jour la préparation du programme partenarial 2011, la validation des mesures de lancement du projet lalys et l'ajustement budgétaire correspondant, l'information sur le projet de rapprochement Agence / Pays.

Il se déroulera de 14 à 15h (Hôtel de Ville de Quimper, salle du Conseil) et sera immédiatement suivi à 15h du CA du Pays avec une intervention de G.Lahélec (vice-président de la région) sur le dossier BGV puis les questions soumises au vote du CA du pays.

4. Questions diverses :

- Le travail de promotion du projet lalys se poursuit par un courrier du président de l'Agence au préfet de région.
- L'agence s'associera au projet mené par le Greta, dans le cadre d'un programme européen visant à répondre à titre expérimental aux besoins de GPEC des entreprises cornouaillaises.
- L'Agence envisagera sa communication par carte de vœux uniquement par voie électronique.
- Les collectivités cornouaillaises manquant d'outils opérationnels « in house » pour conduire leurs projets, une analyse des potentialités du mode de la Société Publique Locale d'Aménagement serait appréciée (> éléments de réponse de la part de L.Mallet, auparavant directeur de SPLA).
